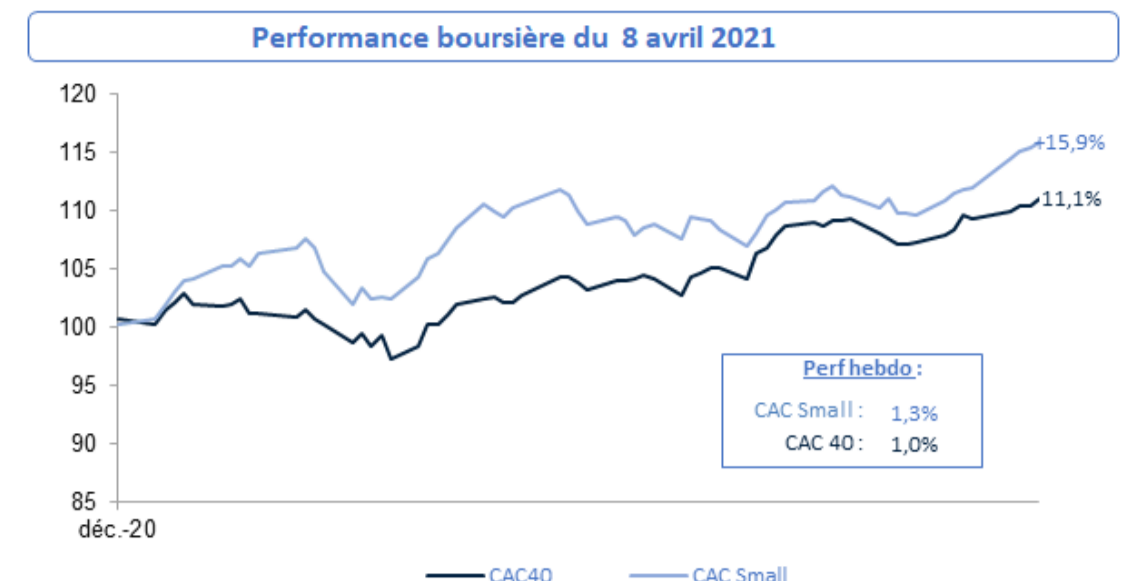


View this email in your browser

Le Zapping des Smalls

- Après une très belle performance la semaine dernière, le CAC small (+1,3%) et le CAC 40 (+1,0%) affichent une performance similaire
- Atari, Synergie et ABEO ont particulièrement bien performé
- Les secteurs de l'électronique, de l'édition de logiciels et des biens de consommation ont le mieux progressé cette semaine.

La semaine des smalls



Après une très belle performance la semaine dernière, le CAC small (+1,3%) et le CAC 40 (+1,0%) affichent une performance similaire. Depuis le début de l'année le CAC small gagne +15,9% et surpasse le CAC 40. **Sur les 165 valeurs qui composent le CAC small, 100 sont ressorties en hausse.**

Le TOP / FLOP de la semaine

TOP

Cette semaine encore **Atari** se retrouve sur le podium avec une hausse de +16,6%. Le spécialiste du divertissement annonce cette semaine créer deux divisions distinctes : Atari Gaming et Atari Blockchain. Une possible scission serait à l'étude avec cotation de la nouvelle entité.

Synergie, acteur du travail temporaire à destination du BTP, du tertiaire et de l'industrie prend la suite cette semaine (+12,8%) après la publication de résultats solides en 2020.

Enfin, **ABEO**, spécialiste de la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements de sport et de loisirs clôture ce Top avec une hausse de +11,0%.

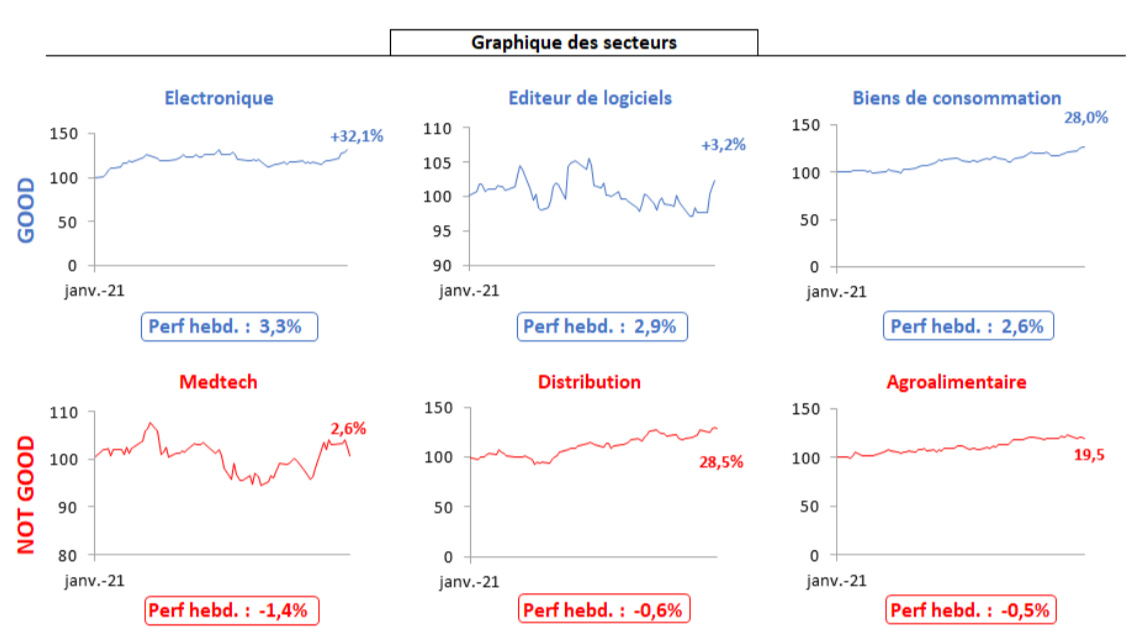
FLOP

A contrario, **Parrot**, important groupe de drones essentiellement à destination des professionnels perd -5,6% cette semaine.

Le spécialiste de la construction et de la rénovation de maisons **Hexaom** fait une pause cette semaine avec une baisse de -4,8%. Le cours a néanmoins progressé de +16,9% depuis 1 mois.

Bastide Le Confort Médical (-4,4%), spécialiste des prestations de santé à domicile à destination des personnes âgées clôture ce Flop. Le groupe voit son cours s'éroder progressivement depuis début février.

Le tableau de bord des secteurs



Good

Cette semaine, les secteurs enregistrant la hausse la plus significative sont l'**Electronique** (+3,3%), les **Editeurs de logiciels** (+2,9%) et les **Biens de consommations** (+2,6%). Ils surperforment le CAC Small (+1,3%), toujours dans une tendance haussière après l'envolée de la semaine dernière.

Secteur le plus dynamique cette semaine, l'Electronique affiche une tendance générale à la hausse en décrochant pour la deuxième semaine consécutive la première place du Good. A l'honneur, les bonnes performances de **X-Fab Silicon** (+1,7%), **SES-Imagotag** (+8,2%) et **Ekinops** (+4,5%). En effet, le fabricant belge de semi-conducteurs X-Fab poursuit sur sa bonne lancée et consolide son cours de bourse. De son côté, le leader mondial des étiquettes électroniques, SES-Imagotag annonce avoir remporté un contrat auprès de Walmart Canada pour le déploiement de sa solution d'étiquetage électronique dans 328 magasins pour un montant non dévoilé. Enfin, le prestataire de solutions de télécommunication destinées aux fournisseurs de services, Ekinops, profite du fait que le Canadien Telus, entreprise mondiale de technologies de l'information, ait choisi la société pour déployer la virtualisation de fonctions réseau.

Juste derrière, se placent les Editeurs de Logiciel sur la semaine. **Lectra** (+5,6%) et **Claranova** (+10,1%) font partie de ces éditeurs participant à la hausse du secteur. L'éditeur de logiciels pour les industries de la mode, de l'automobile et de l'ameublement, Lectra, continue de voir son cours s'apprécier alors que l'entreprise révèle fin mars l'acquisition de Gerber Technology. Hausse la plus significative du secteur cette semaine, Claranova, spécialiste de l'IoT dans le domaine de l'impression photo, jouit d'un bilan remarquable sur 2020 et sur le S1 2021 (doublement du ROC à 23,1 M€). L'entreprise envoie un signal fort de confiance quant à l'atteinte de ses objectifs dans sa quête de revalorisation.

Pour finir le trio de tête de la semaine, les Biens de Consommation sont en bonne santé cette semaine, catalysés par les évolutions positives d'**Interparfums** (+4,5%), **Technicolor** (+6,7%) et **Atari** (+16,6%). Le géant de la parfumerie, Interparfums, réalise une nouvelle semaine en hausse (+28,5% depuis le 1er Janvier) après avoir tenu une conférence à propos de sa stratégie RSE. L'entreprise donne encore un peu plus d'importance aux questions environnementales et les intègre à la conception, la fabrication et la distribution de ses produits. Par ailleurs, Technicolor, le concepteur de systèmes vidéo et d'effets spéciaux, poursuit son ascension après des publications mi-mars assez encourageantes. Pour finir, le cours d'Atari bondit cette semaine après l'annonce de la création de deux entités distinctes : Atari Gaming et Atari Blockchain. La direction étudie la possibilité de structurer cette division en tant qu'entité autonome dans le but d'une future cotation.

Not Good

Cette semaine, les secteurs affichant la baisse la plus significative sont la **Medtech** (-1,4%), la **Distribution** (-0,6%) et l'**Agroalimentaire** (-0,5%). Ils sous performent le CAC Small, qui affiche une hausse de +1,3%.

Dans la continuité de la semaine précédente, le secteur de la Medtech connaît de nouveau des difficultés avec les mauvaises performances de **Guerbet** (-1,0%) et d'**Amplitude Surgical** (-4,0%). Malgré son anticipation d'un retour à la croissance en 2021, le cours de Guerbet, spécialiste en équipements d'imagerie médicale, continue de chuter. Le spécialiste des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs, Amplitude Surgical, est toujours stable au dessus de 2€.

Le secteur de la Distribution est tiré vers le bas par les performances de **SMCP** (-1,6%) et de **CAFOM** (-2,4%). Le groupe de vente de détail de prêt-à-porter et d'accessoires enregistre un contrecoup après une belle hausse de 8,5% le dernier mois. Le distributeur spécialisé dans l'équipement de la maison subit également des prises de bénéfice après une progression de +44,4% depuis le début de l'année.

En clôture du Not Good, on retrouve le secteur Agroalimentaire impacté par les baisses respectives de **Vilmorin & Cie** (-1,3%), surement en réponse à l'émission de son emprunt obligataire de 450 M€ à la mi mars, et de **Bonduelle** (-0,7%).

Inscrivez un ami à la newsletter

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et de Tanguy Barbier

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, reconstitution de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'étant pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, explicite ou implicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exhaustivité, l'exactitude ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (f) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dettes du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique. Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Copyright © 2021 EuroLand Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

